AQVITANIA

TOME 13
1995

Revue inter-régionale d'archéologie

Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III

Sommaire

Editorial 3

A. Coffyn, J. Moreau, J.-R. Bourhis
Les dépôts de Bronze de Soulac-sur-Mer (Gironde) 7

Alain Beyneix, Céline Piot
Mobiliers grecs et de tradition grecque dans la vallée de la Garonne et ses abords pendant les Ages du Fer (du VIe au Ier siècle av. J.-C.) 33

M. A. Magallón, P. Sillières, M. Fincker, M. Navarro
Labitolosa, ville romaine des Pyrénées espagnoles 75

A. Bolle, B. Vequaud, D. Codina I Reina, S. Lepetz
La nécropole des Champs Rougis, Muron, Charente-Maritime 105

Frédérique Dubreuil
La verrerie d'époque romaine à Rom (Deux-Sèvres) 131

J. Roger
La nécropole gallo-romaine de la Betoulle (Saint-Maurice-La-Souterraine) 155

Pierre Aupert, Robert Turcan
Attis et Cybele à Lugdunum Conuenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges) 179

Michel Kazanski, Jacques Lapart
Quelques documents du Ve siècle ap. J.-C. attribuables aux Wisigoths découverts en Aquitaine 193

Sylvie Fabre-Dupont Maleret
Un référenciel pour la céramique bordelaise du Xe au XVe siècle à partir des fouilles d'habitat 203

Notes et documents

Frédéric Berthault
Une amphore Dressel 12 timbrée SEX DOMITI au Musée du Périgord 269

M. Feugère, G. Vienne
Deux puisoirs en bronze de Saintes (Charente-Maritime) (type Eggers 162) 273

Elzbieta Dabrowska
Insignes du pouvoir épiscopal et abbatial dans l'archéologie funéraire des diocèses pyrénéens français 277

Aquitania, XIII, 1995, p. 179-192

Pierre Aupert

Directeur de recherche au CNRS (Institut de Recherche sur l'Architecture Antique)

Robert Turcan

Professeur émérite à l'Université de Paris IV, membre de l'Institut

Attis et Cybele à Lugdunum Conuenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges)

Résumé

Au Nord des Thermes du Nord, on a construit, vers 200 *p.C.* au plus tôt, un édifice que révèle la prospection aérienne : cour centrale, portique en U sur trois côtés, trois salles sur le quatrième (ouest) et abside rectangulaire en saillie sur la courbe du portique (est). On y a découvert un relief représentant Attis étendu mort, nu et complètement émasculé. Cette figuration unique, révélatrice du rude particularisme local du culte métroaque, ainsi que l'analyse du plan de l'édifice, invitent à identifier ce dernier comme le seul véritable temple de Cybèle connu en Gaule.

Abstract

Along the North side of the Northern Bath, a building well-known as a result of air surveys, was erected at the beginning of the 3rd century A.D. : A three sided U-shaped portico, central courtyard with three rooms on the fourth western side and a rectangular exedra projecting out from the curved (eastern) part of the portico. A relief has been uncovered here, representing Attis reclining, dead, nude and entirely emasculated. This unique figuration, expressing the rough local particularity of the Metroac cult, together with the analysis of the building plan make us consider the latter as the only real temple of Cybele known in Gaul.

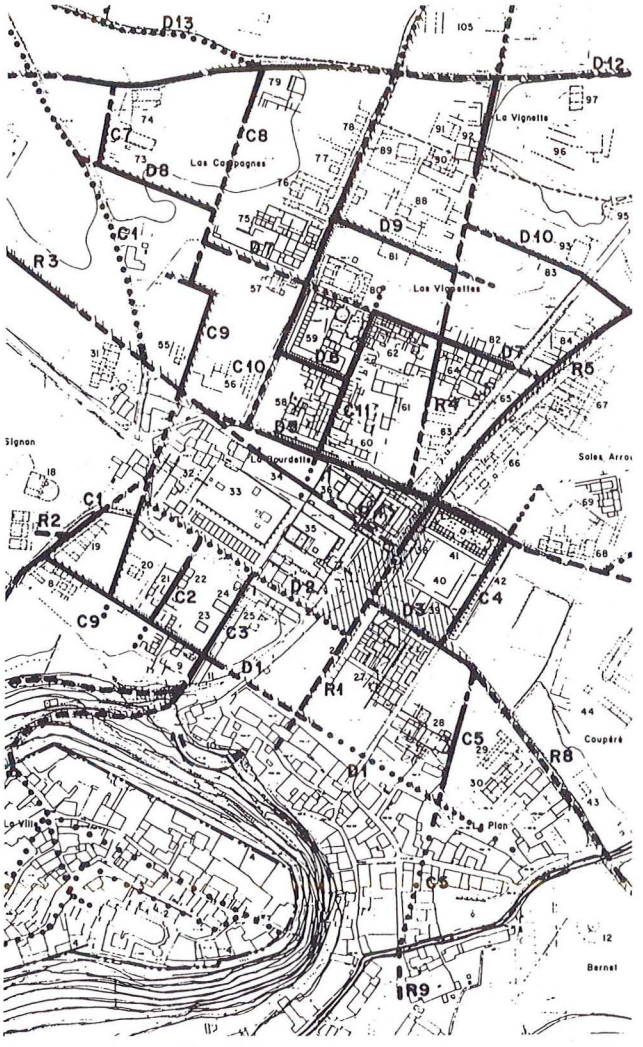

Fig. 1.

Plan du centre de Lugdunum Convenarum. *par Jean-Louis Paillet, d'après divers documents, ses relevés et les photos aériennes de Catherine Petit.*

Fig. 2.

Les Thermes du Nord et les traces du bâtiment en U dans la prairie voisine, vu vers le nord. Cliché Catherine Petit, 1989.

En août 1994, la fouille des thermes du Nord à Saint-Bertrand-de-Comminges (v. plan de situation, fig. 1, n° 59), mettait au jour, dans les dépendances d'un édifice mitoyen, un relief portant une représentation rare d'Attis. Cette découverte, également rare en elle-même, ponctuait une enquête antérieure, en précisant l'interprétation du bâtiment dont elle provient et en éclairant d'un jour nouveau l'histoire religieuse du site. C'est à ces divers titres que nous avons jugé utile de la faire connaître, avant que n'intervienne le dégagement d'ensemble, qui n'est pas encore inscrit au programme de notre collectif de recherche.

Les thermes du Nord[1] et le bâtiment en U[2]

Les photographies aériennes de la ville antique[3] montrent qu'un *decumanus* D7 se dirige vers la façade nord des thermes du Nord (fig. 1-3) et devrait normalement la longer et rejoindre le cardo C10. Or, les latrines L1 des thermes ouvrent largement, par une colonnade d'une quinzaine de mètres, sur cet espace, ce qui est quasi incompatible avec le passage d'une voie publique à cet endroit. R. Lizop, reprenant un rapport de fouille de Bertrand Sapène, avait du reste signalé[4] qu'un sondage au nord de L1 avait rencontré un sol en *opus signinum*. B. Sapène avait suivi celui-ci sur 3,40 m de longueur jusqu'à un mur épais de 0,89 m. Or, l'*opus signinum* (ici plutôt un béton de tuileau) n'est jamais utilisé pour des sols de rue, ce qui laissait supposer, soit que le decumanus s'arrête avant cette zone, soit qu'il a été occupé par une extension de l'édifice thermal. Un sondage de P. Aupert en 1992 confirmait ces informations et la fouille de 1994 avait pour but de dégager toute cette zone nord des thermes, où sont apparus, de fait, une extension L2 (fig. 3) des latrines, le *decumanus* sous-jacent au dallage de cette extension et, enfin, le large mur déjà vu par B. Sapène et auquel s'adosse la nouvelle salle.

1. Dégagé par B. Sapène à partir de 1936, le bâtiment a fait l'objet d'un rapport détaillé, par R. Lizop, en 1947, cf. *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France* 21, 1947, p. 84-121. La fouille a été reprise en 1989 par Pierre Aupert, aidé de Raymond Monturet pour les relevés et de Christine Dieulafait pour l'analyse du matériel céramique, afin de préparer la publication.
2. J.-L. Paillet, C. Petit, Nouvelles données sur l'urbanisme de *Lugdunum* des Convènes, *Aquitania*, 10, 1992, p. 124-125.
3. Par C. Petit, cf. *ibidem*, p. 132, fig.8.
4. *Loc. cit.* (note 1), p. 96, n. 17.

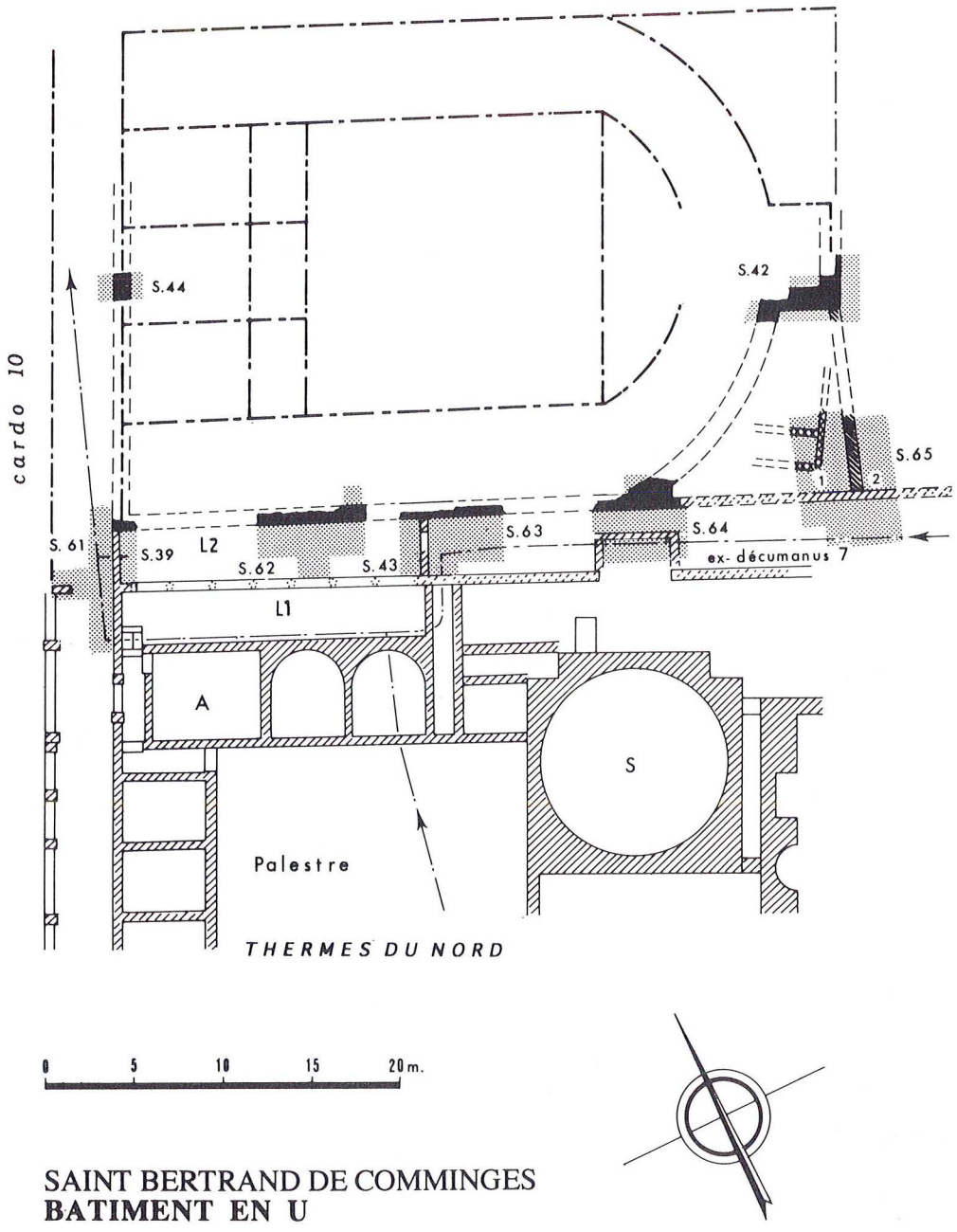

Fig. 3.

Plan de la zone nord des Thermes du Nord et du bâtiment en U. Relevé de Raymond Monturet. 1/400e.

Or, ce mur, dont l'épaisseur (0,89 m) a été confirmée, n'est pas une simple limite de voie. Grâce aux photographies de Catherine Petit (fig. 3), nous savions depuis 1989 qu'il appartient à un vaste édifice, dont la sécheresse de 1990 a même permis à Raymond Monturet de relever directement les traces au sol (fig. 3) et ce relevé a été confirmé-et précisé-à chaque fois que nous avons pratiqué un sondage : c'est de l'angle sud-est du bâtiment (zone 1 du sondage 65) que provient le relief.

Le bâtiment en U : description

Avant d'analyser la découverte elle-même, il importe d'en évoquer le contexte. L'absence de fouille d'ensemble de l'édifice interdit bien entendu de dégager des conclusions fermes, mais les éléments dont nous disposons autorisent dores et déjà un tri parmi les hypothèses et une première interprétation, encore sommaire, certes, mais susceptible d'orienter les recherches ultérieures et, surtout, d'expliquer la présence du relief d'Attis.

Ce bâtiment (fig. 2-3), dont le plan, d'un type rare, s'inscrit dans un rectangle de ca. 29,50 m (sans doute 100') sur 41,40 m (140'exactement), se présente sous la forme d'une galerie ou portique comportant deux éléments parallèles, au nord et au sud d'une cour centrale, reliés à l'est par un élément en segment de cercle. La découverte, dans le sondage 64 (fig. 3), d'un fragment de colonne d'un diamètre de 0,43 m (sans doute 0,445 m = 1,5'à la base), incompatible avec les colonnades des thermes et donc susceptible d'être rattaché à notre bâtiment, pourrait faire pencher plutôt pour un portique, sans nul doute ouvert vers l'intérieur, que pour une galerie. Les murs externes des éléments rectilignes sont épais de 0,89/0,90 m (3') et le mur externe de l'élément courbe est épais de 1,17 m (4'). Ce mur courbe est solidaire d'une exèdre de 6,50 m de large et profonde de 3,25 m, en excroissance sur la courbe et dont les murs latéraux sont larges de 1,47/1,49 m (5'). Ces épaisseurs remarquables et ces renforts indiquent certainement que le couvrement de ces divers éléments était formé par des voûtes : en berceau annulaire (et sur croisées d'arêtes ?) pour le portique, en berceau pour l'exèdre. Le remblai intérieur de l'ensemble est constitué par un blocage serré de gros galets de Garonne. Le sol n'est pas conservé, mais le remblai s'élève déjà entre 20 et 80 cm plus haut que les sols extérieurs : portique et exèdre étaient donc surélevés par rapport à ces sols, ainsi, vraisemblablement, que par rapport à la cour intérieure.

Cette cour carrée (environ 17 x 17 m), parcourue par une trace oblique qui pourrait signaler une canalisation, est bordée, à l'est, par un mur qui suit la corde du segment de cercle et, à l'ouest, par trois vestibules profonds d'environ 3 m et de largeurs analogues, 5,50 m, suivis par trois salles de mêmes largeurs et profondes d'environ 7 m. Comme la zone orientale de l'édifice domine le sol extérieur d'au moins une soixantaine de cm, et qu'aucun escalier n'y a été mis au jour, l'entrée se situait sans doute en façade ouest.

Les premiers éléments d'interprétation et le cadre chronologique

Sans même tenir compte des spécificités du plan, l'épaisseur des murs, à elle seule, indiquerait qu'il s'agit d'un édifice public. Civil ou religieux ?

Bâtiment civil ?

A l'écart du centre politique, on ne peut attendre une basilique, ni une curie, ni des archives communales : le plan, du reste, ne convient pas à ces types d'édifices. Il ne convient guère non plus à une bibliothèque, ou du moins n'en connaît-on aucune qui revête cette forme, l'exèdre orientale, le seul lieu fermé dont les murs soient assez épais pour recevoir les niches des rayonnages, étant en outre trop réduite, en soi et par rapport à l'ensemble de la construction, pour répondre à cette fonction.

Il existe un marché, face aux thermes du Forum et en bordure de la vaste place du foirail aux bestiaux. Mais l'on pourrait penser qu'il en existait deux, comme à Timgad [5], et que notre édifice constitue le second, d'autant qu'à Timgad, précisément, le marché de Sertius présente également une vaste abside sur l'un de ses petits côtés. Mais, outre que la présence de deux marchés dans une ville qui est loin d'avoir l'ampleur de Timgad serait étonnante [6], ce qui caractérise les marchés, c'est-à-dire la subdivision des espaces périphériques en petites boutiques, fait ici entièrement défaut.

Reste l'hypothèse d'une *schola*, type de bâtiment dont la forme ne répond pas à un canon précis et qui peut comporter une exèdre consacrée à une divinité ou à un héros fondateur. Mais, d'une part, les *scholae* ont toujours un caractère semi-privé et l'on n'en connaît aucune qui possède des murs aussi épais, et, d'autre part, si leur plan est atypique, il ressemble plus à celui d'une maison de luxe, comme à Mactar (fig. 4) et Cherchel [7] ou à un petit gymnase [8] qu'à celui de notre

5. E. Boeswillwald, A. Ballu, R. Cagnat, *Timgad,* 1905, p. 183-215 (marché de Sertius) et p. 313-316 (marché de l'Est).
6. D'autant que le marché sûrement identifié est déjà le plus grand que l'on connaisse en Gaule.
7. Cf. P. Romanelli, *Topografia e archeologia dell'Africa romana*, 1970, p. 197-201, pl. 149a et 151. A Philippes de Macédoine, une vaste domus est vraisemblablement à interpréter comme siège d'une association en raison de la monumentalité de son entrée, de sa cour à fontaine et de ses thermes, ainsi que de la présence de dédicaces à Liber et Libera, cf. P. Aupert, *BCH* 103,1979, p. 625.
8. Comme à Leptis Magna et Thibilis (si cette dernière identification est bonne) : cf. Romanelli, pl. 149b et 150.

édifice : elles comportent bien des exèdres, souvent (régulièrement semi circulaires semble-t-il), mais leurs salles ne sont pas disposées aussi symétriquement, ni précédées chacune d'un porche et, surtout, aucune n'est enchâssée dans une galerie, de quelque forme que ce soit, et notamment pas en U. Enfin, les *scholae* peuvent posséder des exèdres d'une certaine monumentalité, voire pourvues de plans basilicaux et mises en valeur par la disposition d'ensemble ; mais, à part l'exemple (du reste douteux) de Thibilis, leur plan présente toujours conjointement un aspect familier et convivial, résultant de leur fonction de siège d'association [9].

L'élimination des bâtiments civils nous conduit donc à priviligier l'interprétation religieuse. Celle-ci recueille en outre un certain nombre d'arguments positifs en sa faveur.

Edifice religieux

Le plan

Il faut signaler tout d'abord, si notre édifice est un temple, que nous ne savons pas, entre l'exèdre et les trois salles, où se trouverait la cella, ni même si nous ne serions pas en présence de lieux de culte multiples. Mais la disposition d'ensemble à elle seule est éclairante.

Le plan est atypique, nous l'avons vu. C'est souvent une caractéristique des sanctuaires gallo-romains, qui n'épousent pas toujours, tant s'en faut, la forme du temple classique ou du fanum [10]. Mais l'élément principal, puisqu'il commande l'ensemble du dispositif, c'est le portique en U. *Or cet élément ne trouve de parallèle que dans la série des édifices religieux.* Il y occupe trois positions par rapport à la cella, selon que la partie en hémicycle contourne les flancs et l'arrière de la cella, qu'elle clôture la cour face à cette ou à ces dernières ou qu'elle se développe à partir d'une cella axiale intégrée au portique ou en saillie sur son mur externe.

Les sanctuaires à cella entourée par le portique

Ce premier schéma est représenté par au moins quatre édifices notables. Parmi eux, nous distinguerons ceux où la cour, enclose sur trois côtés par le demi-péristyle, reste fermée sur le quatrième, et ceux où elle est ouverte ou largement accessible, les deux solutions correspondant à des projets différents.

Sanctuaires clos. Il faut sans doute ranger parmi les premiers le temple voisin du théâtre de Neung-sur-Beuvron. Il n'est connu que par des photos aériennes [11], mais on peut discerner une cella ouvrant à l'est sur une cour entièrement entourée de galeries ou portiques qui se prolongent à l'ouest, soit sous la forme d'un simple péribole, soit en conservant leur nature, pour entourer la cella d'un demi-cercle [12]. Ce dispositif est par contre parfaitement explicite à Thugga et aux Bolards. A Thugga, au temple de Caelestis [13] (fig. 5), le portique en demi-cercle enchâsse l'unique cella et l'ensemble est précédé d'une cour fermée, pourvue de deux petites entrées latérales. Le sanctuaire du Vernègues présente la même disposition, à deux différences près : le temple principal est flanqué de deux autres et son escalier est directement accessible par une porte au centre de la partie rectiligne du péribole [14]. A Nuits-St-Georges/Les Bolards [15] (fig. 6), la disposition est identique, à ceci près que les branches latérales du portique se poursuivent de part et d'autre de la cour et qu'une exèdre, comme à Saint-Bertrand, forme une excroissance axiale sur la courbe de la galerie [16].

Sanctuaires ouverts. Les sanctuaires à cour ouverte sont principalement représentés à Orange et à Rome. A l'*Augusteum* du pied de la colline, à Orange (fig. 7) comme à Antioche de Pisidie [17], si le dispositif d'ensemble peut

9. A Ostie, la *schola* du Trajan, la plus monumentale que l'on connaisse, avec ses porche et vestibule imposants et sa vaste cour portiquée, possède aussi des salles de réunion, dont l'une à abside pour les banquets, cf. C. Pavolini, *Ostia*, 1983, p. 182-183, pl. p. 140 et 181

10. Voir les sanctuaires de La Roche à Poitiers, de Tintignac, d'Essarois, de Vieil-Evreux, du Haut-Bécherel, pour se limiter à quelques-uns de ceux que mentionne A. Grenier, *Manuel...*, IV 2, 1960, p. 569, 583-584, 641, 759-760, 808. Les fanums eux-mêmes revêtent des formes souvent singulières.

11. Cf. H. Delétang, Le théâtre gallo-romain de Neung-sur-Beuvron, dans C. Landes, éd., *Spectacula II, Le théâtre antique et ses spectacles*, 1992, p. 39 et fig. 4, p. 42.

12. A Niort, le temple du Pain Perdu présente également un vaste espace en U, avec un mur sur la corde de l'hémicycle, face à une cour à péristyle. Mais le parallélisme s'arrête là : l'emplacement de la cella contemporaine n'est pas déterminé et le tracé en hémicycle semble correspondre à un péribole plutôt qu'à une galerie-portique ; cf. J. Jarry, *Bulletin de liaison, DRAH Poitou-Charentes*, 7, 1978, p. 25-26, fig.34, p. 24, et *ibidem*, 9, 1979-1980, fig.40, p. 42-43.

13. P. Romanelli, *op. cit.*, p. 122, pl. 80. C'est un dispositif semblable qui semble avoir été adopté également au temple de Triguère, au voisinage d'Aix-en-Provence.

14. Cf. M. Clerc, Le temple romain du Vernègues, *Annales de la Faculté des Sciences de Marseille*, 1908, p. 129-162, pl. I-XII ; A. Grenier, *Manuel* III,1, 1958, p. 280-285.

15. Cf. E. Planson, C. Pommeret, *Les Bolards (Guides archéologiques de la France)*, 1986, p. 26-31, fig. 18 ; C. Pommeret, dans *Archéologie de Bourgogne, La Côte d'Or*, 1990, p. 70-71. C. Pommeret, J. Muzin, dans J. Bénard *et al.*, dir., *Les agglomérations antiques de la Côte d'Or*, 1994, p. 81-84.

16. Nous laisserons de côté le temple de Massinguy-les-Vitteaux (Côte-d'Or), rectangle de 17 x 12 m prolongé par un hémicycle dans le sous-sol duquel on a recueilli des ex-voto, cf. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, IV,2, 1960, p. 667 : nous sommes très mal informés sur sa disposition, mais il semble qu'il ne comporte pas de galerie ou portique semblable au nôtre.

17. A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, III, 1958, p. 172-193 et 398-402 ; M.-E. Bellet, *Orange antique (Guides archéologiques de la France)*, 1991, p. 42-44. Pour les édifices de la même série, notamment l'*Augusteum* d'Antioche de Pisidie, cf. F. Rakob, Das Quellenheiligtum in Zaghouan, *RM* 81, 1974, p. 83, fig.40,18.

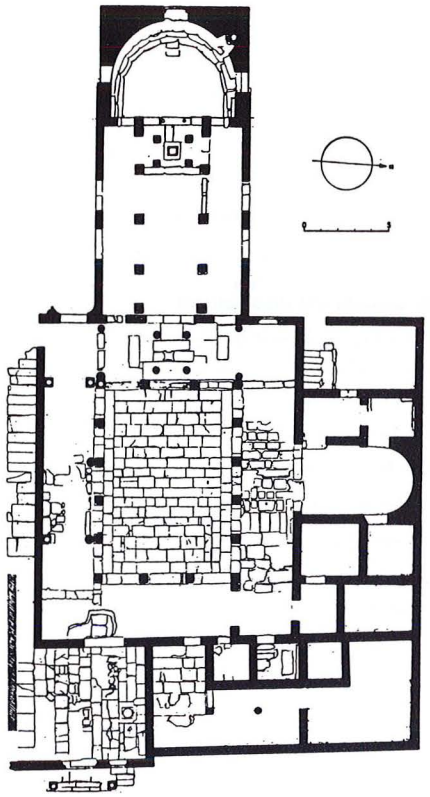

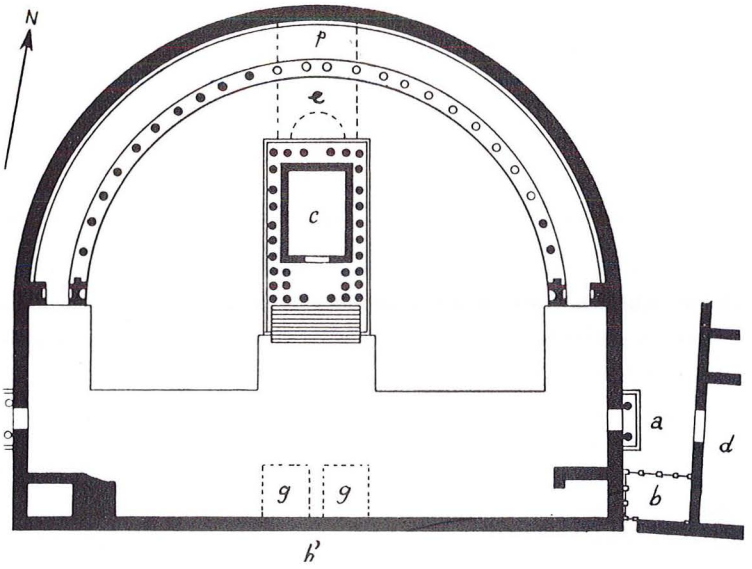

4 | 5
7 | 6

Fig. 4.

*Plan de la s*chola *de Mactar, d'après P. Romanelli, pl. 149 (v.n.7).*

Fig. 5.

Plan du sanctuaire de Caelestis à Thugga, d'après P. Romanelli, pl. 80 (v.n.7).

Fig. 6.

Plan du sanctuaire des Bolards, par A. Olivier et J. Gauthey, dans Les agglomérations antiques de la Côte d'Or, *p. 82 (v.n.14).*

Fig. 7.

*Plan de l'*Augusteum *d'Orange, d'après M.-E Bellet,* Orange antique (Guides archéologiques de la France), *1991, p. 42.*

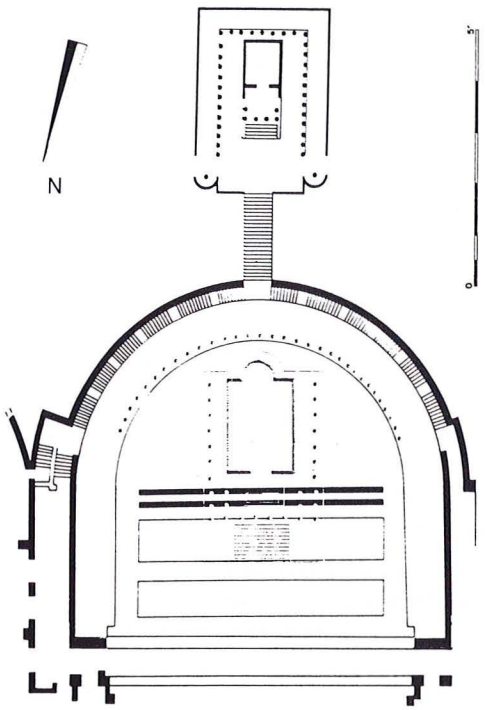

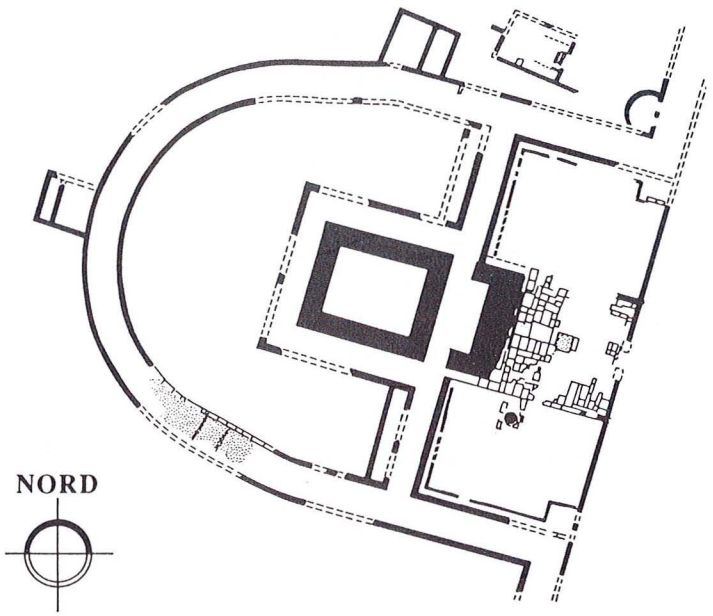

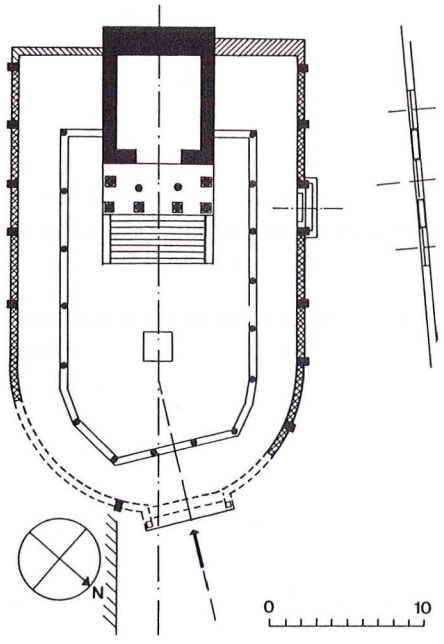

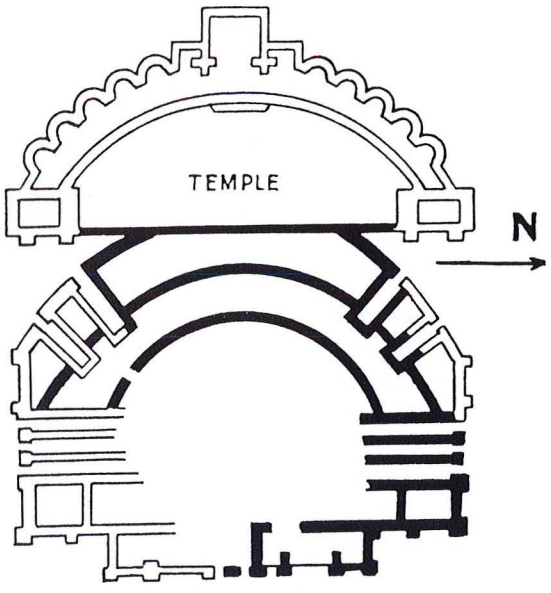

Fig. 8.

Plan du temple de Baalit à Thuburbo Majus, *d'après P. Romanelli, pl. 81b (v.n.17).*

Fig. 9.

Temple de Tintignac, d'après A. Grenier, Manuel..., *IV, 2, p. 583, fig. 178.*

paraître à première vue semblable, avec un portique qui enserre à la fois le temple et la cour, on note qu'à la différence des sanctuaires précédents la cour ne paraît pas fermée en façade. Il semble donc qu'ici le portique, comme au temple de Trajan à Rome, et comme les portiques quadrangulaires ou en pi de nombreux sanctuaires des cultes civiques et dynastiques, constitue plutôt un simple cadre architectural largement accessible, destiné à mettre le temple en valeur et à organiser le passage vers d'autres structures. Les portiques de Thugga, des Bolards, comme ceux des exemples invoqués ci-dessous, sont en revanche parfaitement clos, plus propres à assurer la fonction de déambulation autour d'un espace cultuel mieux protégé.

Les sanctuaires à cella face au portique courbe

Le second schéma caractérise deux constructions : le temple de Baalit à *Thuburbo Majus* et notre édifice. Au sanctuaire de Baalit [18] (fig. 8), le temple est installé au fond d'une cour entourée d'un portique en U, face à la partie en hémicycle. Il est constitué par une unique cella, plus étroite que la cour : le portique fait donc retour de part et d'autre et vient buter contre les murs latéraux de cette cella, alors qu'à Saint-Bertrand, le goupe de trois salles occupe l'entière largeur de la cour et se trouve donc simplement adjacent aux branches du portique. On note encore que le temple de *Thuburbo Majus* comporte, non pas une comme à Saint-Bertrand, mais deux exèdres en saillie sur ce portique périphérique : l'une sur la partie courbe, légèrement désaxée, mais presque face à la cella, l'autre sur le côté rectiligne nord-ouest.

Les sanctuaires à cella en excroissance sur le portique ou intégrée à lui

A Tintignac [19] (fig. 9), au-dessus du théâtre, une exèdre en saillie sur l'hémicycle, comme à Saint-Bertrand, est interprétée comme un temple. L'hémicycle comporte douze niches (pour douze dieux ?) et la cour ainsi déterminée est close par un mur et non par des salles. Il en va de même à Blicquy [20], les niches en moins, mais l'on hésite sur le caractère clos ou non de la cour, qui est elle-même en saillie sur le péribole d'un fanum. Enfin, à Henchir Tamesmida, comme dans d'autres sanctuaires des eaux [21], un portique en U muni d'une salle en saillie ouvre sur un réservoir.

18. P. Romanelli, *op. cit.*, p. 122-123, pl. 81b.

19. A. Grenier, *Manuel...*,IV,2, 1960, p. 582-584.

20. N. Barrois, L. Demarez, A. Henton, *Archéologia* 293, 1993, p. 35-37.

21. H. Saladin, *Archives des missions*, 13, 1887, p. 153-154. La salle y est interprétée comme une tour de défense, ce qui ne s'accorde pas avec la présence du portique corinthien. Il ne fait guère de doute que nous soyons là en présence d'un sanctuaire des eaux. Tel est du reste le schéma d'autres sanctuaires du même type, à Henchir Tamesmida, Hamman Berda, Zaghouan et Xanthos, cf. F. Rakob, *loc. cit.* n. 17, pl. 40,2-5.

L'identification de l'édifice commingeois comme temple nous paraît donc assurée, tant par l'épaisseur des murs et la composition axiale du plan, qui le différencie d'édifices proches comme les *scholae*, que, surtout, par la présence de ce portique, qui caractérise essentiellement l'architecture religieuse. Dans ce domaine, il se range dans la catégorie des temples à cour entièrement close, à la fois dans la série où des salles clôturent cette cour et dans celle où une cella axiale fait saillie sur la courbe du portique.

La nature du culte

Que tirer des rapprochements avec les édifices de cette série pour ce qui concerne la divinité honorée ici ? Bien qu'une conduite et un bassin soient peut-être identifiables sur les photos aériennes, il ne peut s'agir d'un sanctuaire de source. Le caractère clos de l'ensemble exclut par ailleurs un culte officiel comme ceux d'Orange et Rome. Pour ce qui est des temples à cour close, il serait vain d'espérer un enseignement des temples africains : ni Caelestis-Tanit [22], ni Baalit n'ont droit de cité en Gaule. Parmi les temples gaulois, celui du Pain Perdu, non fouillé, demeure anonyme. Quant à celui des Bolards, le plus proche sans doute de notre édifice, mais plus ancien (vers le milieu du Ier siècle), son affectation demeure incertaine [23] : on y a recueilli des dédicaces à Mars Segomo et à Apollon, ainsi que des têtes de déesses-mères et un relief où sont figurés une déesse-mère, une déesse hermaphrodite coiffée d'une tour (toutes deux portent une corne d'abondance) et un Cernunnos tricéphale. Ce qui nous intéresse ici, c'est évidemment l'hermaphrodite, qui pourrait recouvrir à la fois Cybèle et Attis, mais on retiendra surtout trois conclusions. La première est que, s'il n'existe pas d'affectation d'un plan précis à un culte particulier [24], il est néanmoins fort vraisemblable qu'un édifice aussi rare et peu canonique que le nôtre n'abritait pas une divinité classique. La seconde est qu'un plan aussi fermé autour de la cour centrale implique sans doute un culte à composante de mystères. Enfin, la présence d'un imposant portique suggèrerait l'existence de rites processionnels.

Le cadre chronologique

La fouille a fourni un cadre chronologique, ainsi que des indications complémentaires et sans doute décisives sur la nature de l'édifice et sur celle du culte.

Elle a en effet permis de constater, en 1994, que la liaison entre les fondations et l'élévation de l'édifice se situe au niveau du sol en béton de tuileau de l'extension La2 des latrines des thermes (fig. 2) et non à celui du sol du *decumanus* sous-jacent et que le remblai intermédiaire entre ces deux sols a été coupé par la tranchée de fondation de cet édifice, qui est donc postérieur à l'extension des latrines, datée du IIe siècle par le remblai qui la porte (S.62, US 94.9028).

Parmi les galets qui constituent le remblai de la salle ouest centrale (sondage 44, fig. 3), on a recueilli deux fragments d'amphore peu datables (US 92.9033). Sous le sol d'usage à l'extérieur de l'édifice, dans les sondages 42 et 65, la céramique date du IIe siècle. Enfin, une monnaie de Gallien frappée en 265-266 se trouvait incluse dans ce sol, qu'une forte proportion de mortier peut faire interpréter comme un sol de construction. Mais elle n'y était pas si enfoncée qu'elle ne puisse y avoir été introduite ultérieurement à cette construction : l'indice n'est pas décisif.

On retiendra donc comme date de la construction les environs de 200 au plus tôt, avec une possibilité, induite par la monnaie, qu'elle ait eu lieu après le milieu du IIIe siècle.

Quant à l'abandon, des fragments de verre découverts dans la couche de destruction, en S. 42 et S.65, et une monnaie de 341-346 en S. 62, le situent au IVe siècle : il est vraisemblable que l'ensemble a disparu, comme les thermes du Forum et d'autres grands édifices publics, après 378, date des dernières monnaies qu'ils ont fournies, peut-être au tout début du Ve siècle.

Le relief d'Attis

Au sommet de la couche de destruction de la fin du IVe siècle, dans la zone 1 du sondage 65, entre le mur de façade est et la courbe du mur extérieur du portique, se trouvait une plaque de marbre devenu assez friable, porteuse d'un relief, face décorée vers le bas.

Inventaire 94.9011.1. Fig. 10. H max. : 0,517 ; l en haut : 0,311 ; l au milieu : 0,296/7 ; l en bas : 0,277 ; ép. partie gauche en haut : 0,03 ; en bas : 0,054 ; ép. partie droite en bas : 0,07.

Ce relief nous montre Attis mort, renversé sur le dos à la surface d'un sol rocailleux. A gauche du corps, de simples stries et, sous la jambe droite, quelques coups de ciseau

22. Encore que cette déesse ne soit pas sans rapports avec la Grande Mère.

23. Le caractère précoce de cette date elle-même exclut pratiquement que l'édifice ait été conçu dès l'origine comme un temple de Cybèle.

24. C'est une constatation bien établie pour des séries aussi stéréotypées que les fanums quadrangulaires, mais elle vaut aussi pour les temples ronds ou polygonaux.

piquetés au hasard évoquent assez grossièrement une aire plutôt plane, quoique inégalement rugueuse et fractionnée. A droite de la tête et de l'épaule, le sol est bosselé, avec une dizaine de bombures dont la masse fait penser à un éboulis de galets ou aux saillies d'une paroi caverneuse. Sous le bras gauche, le sol est simplement marqué par deux raies vaguement onduleuses qui dessinent comme des strates ou des blocs pierreux.

Le dieu allongé ramène sa main droite au-dessus de la tête coiffée d'un bonnet phrygien. Les plis de ce *pileus* indiqués en creux se rejoignent sous un *apex* enroulé en forme d'escargot. Le bras gauche, ployé, repose sur le sol, la main au niveau des hanches. Le dieu est nu, sauf un linge à plis facticement multipliés qui lui couvre l'épaule et le bras gauches en formant deux pans ; des deux autres pans, l'un longe le flanc gauche d'Attis avant d'obliquer à mi-cuisse, l'autre passe apparemment dans le dos pour ressortir sous le pubis et s'infléchir au-dessus du genou gauche pour rejoindre le précédent sur le sol.

Attis a la bouche et les yeux clos. Le nez fortement mis en relief a été écrasé, vraisemblablement par le choc de la plaque lorsqu'elle est tombée. La tête est relativement grosse par rapport au tronc, qui est également minoré par rapport aux membres. Le bras droit, renflé et presque coudé au niveau de la clavicule, déforme aussi la vision de cet adolescent nain qui semble encore faire un effort pour tenir ses doigts serrés, figurés de face et non pas appliqués sur le haut du *pileus*. Les tétons sont distinctement gravés au-dessus de la courbe des seins. Le nombril est pointé juste au centre d'un cercle qui circonscrit l'abdomen. Au-dessous du pubis, on ne voit ni testicules ni verge. Le pied droit est nu. Le pied gauche est comme sanglé au-dessus des doigts par une courroie que croise à angle droit une sorte de *ligula*: on dirait donc que le dieu est «monosandale»...

Cette image difforme et disproportionnée conserve le souvenir archétypique d'un dieu-enfant. Point n'est besoin d'énumérer les représentations bien connues qui infantilisent Attis et qui expliquent pour une part la démesure de la tête par rapport au corps. Mais l'inhabileté du sculpteur n'en est pas moins flagrante en l'occurrence, et nous avons là indéniablement un bon spécimen d'art populaire, beaucoup plus significatif à certains égards que les produits les mieux réussis de la plastique gréco-romaine. Ce relief n'a rien à voir ni avec les sculptures d'Italie, ni même avec la plupart de celles qu'on a relevées en Narbonnaise. Il répond à une commande locale et aux besoins locaux du culte métroaque. S'il est bien vrai qu'on l'ait taillé dans un marbre pyrénéen, la nature du matériau correspond à celle même du produit.

Fig. 10.

Relief représentant Attis émasculé et mort, découvert à Saint-Bertrand-de-Comminges (cliché D. Martin, Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges).

Les parallèles qui s'imposent avec d'autres représentations d'Attis après son évisration mortelle font ressortir d'autant plus clairement l'originalité pour ainsi dire unique et irréductible de l'image exhumée à Saint-Bertrand-de-Comminges.

Un petit relief conservé à Dresde, mais provenant de Rome [25], représente aussi Attis couché sur un sol rocheux à blocs arrondis. Mais le dieu y apparaît chaussé et habillé (avec des anaxyrides et un chiton court sous le manteau). De plus, il a les bras écartés et ne fait pas (comme à Saint-Bertrand) le geste d'un homme qui s'est endormi ; à sa droite, gisent une torche, une paire de cymbales et un *pileus*. Il s'agit d'un travail sommaire mais habile et d'une tout autre facture que celle de notre plaque.

25. Vermaseren, *Corpus cultus Cybelae Attidisque* (*EPRO* 50), III, Leyde, 1977, p. 84, n° 309, pl. CLXXV.

Attis figure également habillé sur le relief d'Ostie [26]. On y reconnaît aussi l'environnement rocheux caractéristique de la représentation et qui nous renvoie peut-être au nom même du roc (Agdos), d'où serait issu Agdistis, châtré par Dionysos et père d'Attis par amande ou grenade interposée [27]. Mais, sur le marbre d'Ostie, on discerne entre les jambes du dieu les testicules et le rasoir qui a servi à les trancher. Surtout, derrière Attis allongé contre le pin au pied duquel il s'est émasculé, un autre Attis debout, mais plus petit, évoque sa résurrection.

Trouvée à Ostie (au sud de l'*Attideum),* la statue du Vatican [28] nous montre le dieu allongé sur le roc. Mais il redresse le buste et s'accoude sur la tête d'un dieu-fleuve (Gallos ou Sangarios). Il est nu, sauf un manteau qui est ramené sur ses jambes et lui couvre les épaules. Une feuille de vigne occupe aujourd'hui l'emplacement du sexe, ce qui tendrait à prouver qu'il en avait un.

En revanche, sur le relief de *Glanum* [29], d'une facture aussi naïve et simpliste que celui de Saint-Bertrand, c'est Attis qui dissimule sa mutilation en mettant sa main droite sur la blessure qui lui ôta la vie en même temps que la virilité. On ne peut donc pas savoir s'il s'est amputé aussi de la verge ou seulement des testicules. Sur le roc du sol où il repose, on distingue les fleurs épanouies sur le sang écoulé de sa plaie mortelle, les violettes purpurines qu'on avait coutume d'offrir aux défunts le jour commémorant le trépas du dieu : 22 mars ou *dies uiolae*. Les morts participaient ainsi avec Attis à la reviviscence printanière de la nature [30].

Aussi bien le relief d'Ostie que celui de *Glanum* situent la scène dans une sorte de paysage, avec des arbres ou des animaux. Mais, sur la plaque de Saint-Bertrand, le roc est nu, désert, désolé et désolant, sans respiration, sans le moindre motif allusif à la renaissance prochaine de la végétation, qui allait de pair avec le retour rituel du dieu à la vie. Cette vision rude et austère du dieu mort témoigne peut-être d'une autre façon — plus grave ou plus tragique — de célébrer les liturgies de mars. Il n'est pas jusqu'au linge incurvé sur la cuisse gauche qui ne fasse penser au flux de sang jailli de la blessure [31].

Telle particularité comme le monosandalisme intéresse l'histoire des religions en général. C'est avec un pied nu qu'on procède à certains rites magiques, de mort ou de possession, pour entrer en contact avec les puissances terriennes et souterraines. Le monosandalisme est aussi un semblant de rituel de mutilation [32], un signe initiatique de passage à un autre statut, pour ne pas dire à un autre monde [33]. C'est le cas d'Attis et des galles. Mais il s'agit parfois tout simplement d'un trait propre à l'ivresse, depuis Anacréon [34] jusqu'au Dionysos de la Villa des Mystères [35]. Or dans la version de Timothée, telle que nous la rapporte Arnobe [36], quand Acdestis (Agdistis) vient souffler la démence dans les noces ordonnées par Midas en son palais de Pessinonte, Attis est comme un homme ivre (*perbacchatus*, écrit le polémiste chrétien), et c'est alors qu'il se châtre sous un pin. Notre marbre porte peut-être ainsi la marque du mythe dont on faisait mémoire le 22 mars et que réactualisaient le 24 — jour du Sang (*Sanguis*) — les candidats à l'eunuchisme sacerdotal.

Une autre singularité de «détail» (mais il n'est aucun détail qui n'ait son prix, je crois, dans un relief cultuel) mérite qu'on s'y arrête : l'*apex* du bonnet en colimaçon. En Italie, je ne vois guère à comparer que les *pilei* de deux Attis funéraires trouvés à Boretto (près de Brescello, *Brixellum*), aujourd'hui remontés dans le Jardin Public de Reggio Emilia [37]. Mais nous sommes là en Gaule Cispadane, et cette particularité pourrait bien y avoir une hérédité plutôt étrangère à l'art romain. Car on la retrouve à Narbonne sur un relief funéraire [38] et à Châteauneuf-d'Isère sur un autel taurobolique [39]. C'est en Gaule également que le traitement stylisé des cornes de bélier leur donne un aspect d'élégantes spirales, sans commune mesure avec la vision plutôt naturaliste qu'en ont d'ordinaire les marbriers d'Italie : notamment à Die, à Châteauneuf-d'Isère, à Narbonne et surtout à Lectoure en Aquitaine [40]. On sait le goût celtique pour les courbes plus ou moins compliquées et en particulier pour la spirale. P.-M.Duval [41] y a justement et assez souvent

26. *Ibid*, p. 119, n° 384, pl. CCXXXIX.
27. Paus., VII, 17,11 ; Arnob., *Adu.nat.*, V,6 (p.255,1 ss. Marchesi). Cf. F. Mora, *Arnobio e i culti di mistero. Analisi storico-religiosa del V libro dell'Adversus Nationes*, Rome, 1994, p. 121.
28. Vermaseren, *op.cit.* (n.24), III, p. 123, n° 394, pl. CCXLIV.
29. Vermaseren, *op.cit.*, V, Leyde, 1986, p. 117 s., n° 344, pl. CXIX.
30. F. Cumont, *Lux perpetua*, Paris, 1949, p. 45.
31. Arnob., *Adu.nat.*, V,7, p. 256, 19 Marchesi (*profluuio sanguinis*) et 257,3 (*Fluore de sanguinis*), 9 (*cruor*).
32. S. Curletto, *La norma e il suo rovescio. Coppie di opposti nel mondo religioso antico*, Gènes, 1990, p. 155
33. *Ibid.*, p. 148 ss.
34. *Ibid.*, p. 149. Cf. *Anthol. gr.*, XVI, 306, 5 ; 308, 5-6.
35. Cf. P. Boyancé, Dionysos et Sémélé, *Rend. d. Pont. Accad. Rom. di Archeol.*, XXXVIII, 1965/6, p. 92
36. *Adu.nat.*, V,7 (p. 256,15 Marchesi).
37. Vermaseren, *op.cit.* (n.24), IV, Leyde, 1978, p. 86, n° 210, pl. LXXXI.
38. Vermaseren, *op.cit.*, V, p. 99, n° 266, pl. XCVIII.
39. *Ibid.*, p. 125, n° 368, pl. CXXVI.
40. *Ibid*..., p. 85 s, n° s 223 et 226, pl. LXX et LXXII ; p. 100 s., n° 271, pl. C ; p. 122, n° 360, pl. CXXIV ; p. 124, n° 364, pl. CXXV ; p. 125, n° 368, pl. CXXVI.
41. *Les Celtes*, Paris, 1977, p. 43, 77 et *passim* ; *Travaux sur la Gaule* (1946-1986) = Coll.de l'Ec.Fr.de Rome, 116, Rome, 1989, I, p. 514 s., 521 ss., 561 ss., 605, 610 ss., 648 ss.

insisté pour qu'on n'ait pas lieu d'y revenir. Mais nous ne connaissons pas d'*apex* de bonnet phrygien dont l'enroulement soit aussi poussé et si fortement mis en valeur. Naturellement, le parallèle institué avec les cornes du bélier sacrifié pour le criobole sur les autels précités n'a qu'une portée d'ordre stylistique et n'implique aucune espèce d'analogie symbolique, comme on pourrait être tenté de le croire en considérant que l'éviration d'un bélier rééditait rituellement au profit du «criobolié» (qui était aussi taurobolié) l'acte fondateur de l'eunuchisme sacerdotal. On comparerait tout aussi bien le colimaçon du *pileus* à la spirale des coussins sur tels autels tauroboliques de Lectoure [42].

On pourrait penser que des relations ont pu exister entre *Lactora* et *Lugdunum Conuenarum* en ce qui regarde précisément le phrygianisme. L'autel trouvé à Labroquère [43] (fig. 11), mais qui doit provenir de Saint-Bertrand-de-Comminges, est du même type que plusieurs autels tauroboliques de Lectoure [44] : même style de *tabula* moulurée pour la dédicace, même socle à deux compartiments pareillement moulurés, même souci de proportions et d'architecture. Mais ces caractéristiques ne sont pas spécifiques du culte métroaque : on les rencontre ailleurs dans des autels dédiés à d'autres divinités, comme Leheren en Ariège, et ce type de mobilier sacré fut vraisemblablement produit en série dans les ateliers de Saint-Béat. Le furent-ils pendant une longue période ? Les autels de Lectoure datent tous de 241.

La facture de notre relief ne fournit quant à elle aucun indice d'ordre chronologique. Si son exécution coïncide, comme il est vraisemblable, avec le *floruit* du culte métroaque à *Lugdunum Conuenarum*, on en déduira qu'elle se situe autour des années 240, au temps où les tauroboles se multipliaient à *Lactora*. Mais notre Attis sort d'un autre atelier que l'autel dédié à la Mère des dieux par Flavius Athenio. C'est apparemment l'œuvre d'un artisan du cru.

On peut s'étonner qu'aucun autel taurobolique n'ait été jusqu'à présent découvert à Saint-Bertrand-de-Comminges, car il s'agit d'un chef-lieu de cité, et l'on sait que le phrygianisme avait normalement partie liée avec le loyalisme impérial. Le culte de Cybèle et d'Attis revêtait un caractère officiel. L'un des autels tauroboliques précités, du même type que l'autel de Flavius Athenio, consacre le souvenir d'un sacrifice accompli *pro salute imp(eratoris)* : pour la sauvegarde de l'empereur Gordien III [45]. Les autres commémorent des tauroboles célébrés le même jour : 8 décembre 241.

Il semble qu'à *Lugdunum Conuenarum* on n'ait pas voulu être en reste et qu'on ait au moins fêté le cycle de mars, couronné le 25 par les Hilaries et qui s'achevait le 27 par la *Lauatio*, sans doute dans les eaux de la Garonne, où l'on baignait l'idole de la déesse et les ustensiles du service liturgique.

La particularité majeure du relief (et qui en fait pratiquement un *unicum*) est le pubis privé non seulement des testicules, mais aussi du pénis. Dans leur immense majorité, les images connues d'Attis nous le montrent encore muni de son sexe. Il est vrai qu'aussi bien les Romains que les Grecs répugnaient à figurer l'effet d'un acte réprouvé. Il y a quelques cas douteux, en particulier parmi les terres cuites exhumées sur le site métroaque du Palatin [46]. Mais on a relevé aussi dans ce lot d'ex-voto populaires plusieurs exemplaires représentant l'extrémité renflée d'une verge : *glans penis* [47]. On y a vu des espèces de toupies, qui auraient pu servir à consulter les dieux [48]. Mais, outre que les objets en question n'ont guère une forme appropriée à celle du *turbo* ou du *uolubile buxum*, on devrait reconnaître soit d'autres jouets, soit d'autres instruments de divination parmi les ex-voto découverts sous l'*aedes Matris Magnae* du Palatin : ce qui n'est pas le cas. En revanche, on peut se demander si ces humbles consécrations en terre cuite ne sont pas, comme il arrive, l'expression fictive d'un sacrifice que certains dévots de Cybèle faisaient réellement à la déesse dans l'exaltation du *Sanguis*, le 24 mars : celui de leur organe géniteur.

L'Attis doublement amputé de Saint-Bertrand-de-Comminges donnerait à penser que, dans le chef-lieu des Convènes, on entendait ainsi le «sacrement de l'ordre» (H.Graillot). A Lectoure, on célébrait en série des tauroboles

42. Vermaseren, *op.cit.*, V, pl. LXXVI et LXXVIIII

43. *Ibid.*, p. 83, n° 217, pl. LXIX.

44. *Ibid.*, pl. LXXV, LXXVI, LXVIII-LXXX.

45. *Ibid.*, p. 87 s., n° 229, pl. LXXV.

46. Vermaseren, *op. cit.*, III, p. 14, n° 35, pl. XXXVI ; p. 17, n° 52, pl. XLV ; p. 31, n° 154, pl. LXXXII.

47. *Ibid.*, p. 20, n° s 68-77, pl. LII-LIV.

48. P. Romanelli, Magna Mater e Attis sul Palatino, *Hommages à J. Bayet* (Coll. Latomus, 70), Bruxelles, 1964, p. 624 s.

49. Vermaseren, *op. cit.* (n. 25), V, Leyde, 1986, p. 87, n° 228, pl. LXXIV.

50. H. Graillot, *Le culte de Cybèle, Mère des dieux, à Rome et dans l'Empire Romain* (*BEFAR*, 107), Paris, 1912, p. 290 ss. ; I. Rapaport, *Les faits de castration rituelle. Essai sur les formes pathologiques de la conscience collective*, Lille, thèse de doctorat (Université de Paris, 1945), p. 136 (ouvrage insuffisamment documenté). D'une façon générale, les historiens des religions ne se prononcent pas explicitement sur le sujet. Cf.G.M. Sanders, art. *Gallos*, dans *RAC*, 8 (1972), col.990.

qui avaient l'avantage d'appliquer à des victimes animales le sacrifice du sang et du sexe. Seule la dédicace de Valeria Gemina qui a recueilli les *uires* d'un Eutychès [49], c'est-à-dire très probablement d'un homme qui s'est fait galle en se châtrant le 24 mars 239, y conserve le souvenir d'un sacrifice personnel de la virilité.

En principe (semble-t-il), l'eunuchisme consiste dans l'ablation des seuls testicules [50]. A vrai dire, les textes grecs ou latins ne sont pas sur ce point d'une précision lumineuse et vraiment décisive. On a fait jadis état d'un «médaillon contorniate» (?) qui nous montre un homme barbu appliquant le couteau sur son sexe [51], et du fait qu'il tient sa lame au-dessus de la verge, on a bien l'impression qu'il va la trancher. Ce document connu par un dessin ancien peut à bon droit inspirer la suspicion. Mais le témoignage des si curieux «glands» en terre cuite du Palatin autorise, on l'a vu, à supposer des mutilations du pénis. On comparait l'évisration d'Attis à la «moisson de l'épi vert» [52]. Or l'épi est bien par sa forme et sa charge analogue au pénis. Rien n'exclut donc, après tout, qu'outre les bourses certains exaltés se soient retranché tout ou partie du membre géniteur. Le relief de St-Bertrand exemplifie ce radicalisme qui pouvait contraster avec le ritualisme fictif du taurobole, sacrifice de substitution. A *Lugdunum Conuenarum*, le phrygianisme avait, semble-t-il, une expression plus directe, plus rude et plus intransigeante qu'à *Lactora*. Il représentait les choses sans aucun des «tabous» liés à la répulsion des Hellènes ou des Latins pour l'éviration [53]. L'image crûment explicite de notre marbre gaulois ouvre de troublantes perspectives sur la vie religieuse dans un bourg d'Aquitaine au IIIe siècle après J.-C.

Conclusions

L'interprétation du temple

Les indices tirés de l'architecture, nous l'avons vu, ne s'opposent nullement à l'identification suggérée par le relief. Il est donc maintenant presque certain que le bâtiment en U est un temple de Cybèle. C'est le seul de cette nature que nous connaissions avec quelque sûreté en Gaule [54] : les autres sont soit un siège d'association comme à *Glanum*, soit des chapelles installées secondairement dans d'autres sanctuaires [55]. Son plan est original dans la série. Si l'on considérait que c'est Cybèle qui figure au centre du relief des Bolards [56] et que le sanctuaire lui était consacré, celui-ci constituerait le parallèle le plus proche de notre édifice. Mais les possibilités d'identification de ce culte sont nombreuses, nous l'avons vu, comme c'est bien souvent le cas lorsque l'on ne possède

que des ex-voto et non la dédicace du temple lui-même [57]. Hormis cet exemple, les autres temples connus présentent les formes les plus variées : hexastyle prostyle à Rome [58],

51. P. -Ch. Robert, Les phases du mythe de Cybèle & d'Atys rappelées par les médaillons contorniates, *RN*, 1885, p. 41 s. ; A.B. Cook, *Zeus*, II, Cambridge, 1925, p. 299, fig.191. Dans leurs *Kontorniat-Medaillons* (I-II, Berlin, 1976 et 1990), A. et E. Alföldi ne paraissent pas avoir pris en compte cet objet très douteux.
52. H. Graillot, *op. cit.*, p. 294, n. 8.
53. G.M. Sanders, *op. cit.*, col. 997 s., 1000 s.
54. Les recherches entreprises à Lyon sur le site du prétendu temple de Cybèle excluent désormais-et définitivement-cette identification, cf. A. Desbat *et alii*, *Lyon, Parc archéologique de Fourvière, Fouilles de l'édifice dit «de Cybèle»*, Rapport 199, et *Rapport...1995*, p. 9, déposés au SRA Lyon. Quant au cas du «théâtre et du «temple» métroaques de Vienne, il demeure au moins très problématique
55. Comme à Alésia, cf. J. Bénard, M. Mangin, Alise-Sainte-Reine, Alésia, dans J. Bénard *et al.*, dir., *Les agglomérations antiques de la Côte d'Or*, 1994, p. 52 (fin du IIe siècle, jusque vers 370). J. Bénard, Un lieu de culte de Cybèle à Alésia, *RAE* 30, 1979, p. 209-216.
56. Cf. P. Berger, La Cybèle bisexuée des Bolards, *RAE* 35, 1984, p. 276-285.
57. Cf. P. Aupert, Les dieux guérisseurs du domaine celtico-romain, dans C. Landes, éd., *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, 1992, p. 59-60.
58. F. Coarelli, *Roma (Guide archeologiche Laterza)*, 1980, p. 129. M.J. Vermaseren,*op.cit.*, (n. 25), III, 1977, p. 3-7, pl. IX-XII.

Fig. 11.

Autel dédié à Cybèle, découvert dans le village voisin de Labroquère (cliché J. Rougé, Musée Saint-Raymond de Toulouse ; inv.31081).

basilical à Byrsa [59], chapelles dispersées au sein d'un vaste espace triangulaire à Ostie [60], chapelle sur le vieux forum de *Leptis Magna* [61] ou dans une galerie du sanctuaire d'Alésia [62], simples maisons ou sièges d'associations à *Glanum* [63] et Arras [64]. En Gaule même, aucun temple de la Mère des Dieux n'a été sûrement identifié [65]. Nous savons seulement, grâce à l'inscription de Belley, *CIL* XIII, 2499, qu'un sanctuaire métroaque gaulois pouvait comporter des colonnes, un toit, des gradins et un *proscaenium*. Le nôtre possédait également des colonnes et bien entendu des toitures, mais il serait prématuré de tenter d'identifier gradins et *proscaenium*, s'ils existent ici, sur les photos aériennes dont nous disposons. On ne peut donc tirer de ces parallèles aucune aide pour l'analyse de la disposition interne de notre édifice. Au culte, il fallait une cour, où se déroulaient les cérémonies mystérieuses et parfois sanglantes des galles : elle existe ici. Faut-il voir dans les trois salles occidentales des salles de réunions pour ces derniers, les hastifères ou les dendrophores ? En ce cas, l'exèdre orientale serait le lieu principal du culte. Mais elle pourrait aussi n'être qu'une chapelle d'Attis, le culte de la Bérécyntienne se déroulant dans l'une des trois salles. En Gaule, enfin, il n'est pas exclu que la déesse ait, comme aux Bolards semble-t-il, été assimilée à un Mater et qu'elle ait partagé les trois salles avec d'autres déesses mères.

La situation du temple et son public

Ce temple est situé aux marges de la ville, dont la limite, D12 [66], passe quelque 166 m au nord (fig. 1). On sait en outre, depuis les travaux de creusement pour le tout-à-l'égout du village [67], qu'il est installé en bordure de la seule

59. M.J. Vermaseren, *op. cit.* (n. 25) V, 1986, p. 173-176, fig.17.
60. M.J. Vermaseren, *op. cit.*, III, 1977, p. 107 sq. n° 362 ; R. Turcan, *Les cultes orientaux dans le monde romain*, 1989, p. 60-61 ; C. Pavolini, *Ostia (Guide archeologiche Laterza)*, 1983, p. 198-202.
61. V. Brouquier-Reddé, *Temples et cultes de Tripolitaine*, 1992, p. 73-79.
62. Cf. note 55.
63. M.J. Vermaseren, *op. cit.*, V, 1986, p. 116-117, fig.12.
64. Cf. R. Turcan, *op. cit.* (n. 60), p. 67, n. 107. Les orientations varient aussi très sensiblement d'un temple à l'autre.
65. Cf. n. 54.
66. Cf. J.-L. Paillet, C. Petit, *loc. cit.* (n. 2), p. 116-118.
67. Travaux surveillés par Sylvie Campech.

voie dallée, C10, que l'on connaisse à *Lugdunum* : il semble donc bien que ce soit là le chemin des charrois lourds, notamment ceux qui transportaient le marbre de Saint-Béat, entre le port de la Garonne et la ville. Nul doute, donc, que les fidèles se recrutaient, comme ailleurs, autant dans l'aristocratie que parmi les humbles, matelots, esclaves, affranchis et artisans des faubourgs, même si des notables, citoyens romains, occupaient la prêtrise [68] ou financaient constructions et cérémonies et si le culte était en rapport avec celui de l'empereur. Ce dernier aspect et une probable proximité de date avec celle de la création du camp d'Encraoustos peuvent enfin suggérer que les militaires ont pu jouer un rôle non négligeable dans l'implantation et le succès du culte [69].

Le culte de Cybèle à Lugdunum Convenarum

Le relief d'Attis est le second document que l'on puisse sûrement mettre en rapport avec le culte de Cybèle à Saint-Bertrand. En effet, la statue de déesse assise acéphale n° 842 du musée, présentée comme une Cybèle par M.J. Vermaseren [70], n'est pas flanquée d'un lion, comme l'écrit cet auteur [71]. Seule une trace d'arrachement sur la poitrine pourrait signaler qu'elle portait une corne d'abondance et, s'il est vrai que c'est parfois, mais rarement, le cas de Cybèle [72], il existe de plus fortes probabilités pour qu'il s'agisse d'une Fortune [73] ou d'une déesse-mère [74]. Par contre, l'autel en marbre [75] (fig. 11) porteur d'une dédicace à la Mère des Dieux [76] et trouvé à Labroquère [77], le village voisin du site sur la rive nord de la Garonne, provient à n'en pas douter de St-Bertrand. Nous sommes donc loin des vingt-deux autels tauroboliques de Lectoure, mais la fouille n'a été qu'esquissée et d'autres découvertes peuvent être espérées. Nous avons vu que l'autel convène partage le type et le style de quelques-uns de ceux que l'on trouve chez les Lactorates. En revanche, à Lectoure, le temple n'est pas connu, ni même localisé.

Ces découvertes récentes montrent donc tout l'intérêt que présente la reprise des fouilles systématiques sur le site. Cet intérêt est double, en l'occurrence.

Le premier est en effet qu'elles ouvrent un nouveau chapitre, que laissait présager la prospection aérienne de C. Petit [78], de la vie religieuse des Convènes, jusqu'à présent cantonnée aux témoignages sur le culte impérial [79] et sur les dieux d'inspiration romaine [80]. Et cette vie nous apparaît sous une forme spontanée et crue, qui sent son terroir et reflète la croyance des humbles : c'est le côté populaire de la Mère et de de son compagnon qui surgit à travers l'image convène, quand les autels de Lectoure témoignent, pour leur part, du côté officiel, lié à la dynastie et à le regénération des forces de l'Empire. Sans doute cet aspect, dont atteste certainement la puissance de l'édifice qui a produit notre relief, était-il également représenté à Saint-Bertrand, mais seule la poursuite de la fouille nous le dira.

Le second intérêt de cette découverte réside enfin sans conteste dans la forme même de l'édifice du culte : elle témoigne une fois encore d'une originalité et d'une vitalité largement méconnues de l'architecture gallo-romaine, qui savait enrichir les sources de son inspiration et créer en dehors des cadres fournis par le conquérant.

68. Cf. R. Turcan, *op. cit.* (n. 60), p. 55 et 71.
69. Cf. D. Schaad, G. Soukiassian, Encraoustos : un camp militaire romain à *Lugdunum Convenarum*, *Aquitania* 8, 1990, p. 99-113, qui le datent du début du IIIe siècle.
70. *Op. cit.*, V, 1986, p. 83, n° 219. H : 0,48 m. «Found in the plain next to one of the sanctuaries at St-Bertrand» : en fait, elle provient du voisinage de la Garonne, vers Valcabrère.
71. Nous avons pu vérifier ce point grâce à l'obligeance de J.-L. Schenck, le conservateur du musée, qui a permis à P. Aupert d'accéder à l'entrepôt où sont provisoirement installées les collections. Seuls manquent la tête et les bras ; le reste de la statue est en bon état et aucun lion ou arrachement de lion n'est décelable.
72. Cf., pour les Bolards, la n. 15. Des Cybèles à *cornucopia* à Ephèse et Bordeaux, par exemple, cf. Vermaseren, *op. cit.*, I, n° 633 ; V, n° 414 ; à Thénac, cf. A. Grenier, *Manuel...*, IV,2, 1960, p. 954, fig.285.
73. Le lieu de découverte est la villa Delbès, une trentaine de mètres au nord-ouest du bâtiment en U : la pièce peut donc bien entendu provenir de la villa elle-même, de notre édifice, mais aussi des thermes voisins, qui ont fourni deux dédicaces à Fortuna, dont l'une *in situ*.
74. Elles portent souvent la corne d'abondance et sont le plus souvent représentées assises.
75. Cf. n. 43. H : 0,75, l : 0,47 m ; *guttus* sur la face latérale gauche et *patera ansata* sur la face latérale droite. Conservé au Musée Saint-Raymond de Toulouse, inv. 31081.
76. *CIL* XIII, 83 : Matri deum / A(ulus) Flavius / Athenio / ex voto // Sabinae Sabini f(iliae) / uxsoris.
77. A propos de cet autel, J. Sacaze, *Inscriptions antiques des Pyrenées*, 1892, p. 218-219, cite Dumège, *Mon. rel.*, p. 143 : «Les masures d'un temple consacré à Cybèle existaient, dit-on, autrefois dans des champs situés entre Valcabrère et la rive gauche de la Garonne. Des ouvriers ont depuis peu découvert dans ces champs de très beaux restes d'un lion en marbre blanc». Il est difficile de tirer parti de cette information. Notre édifice est à l'écart de l'espace entre Valcabrère et la Garonne, qui est plutôt une zone de nécropole. Le lion qui en provient peut donc être aussi bien lié à Cybèle qu'à un édifice funéraire. Il se peut aussi que Dumège, qui transmet un on-dit, ne rapporte pas une localisation exacte et que l'ensemble provienne de notre temple...
78. Voir notamment, outre les photos qui concernent l'édifice ici commenté, celles qui révèlent un vraisemblable sanctuaire tripartite aux marges occidentales de la ville, cf. J.-L. Paillet, C. Petit, *loc. cit.* (n.2), p. 125-127.
79. Le temple dynastique et les inscriptions qui lui sont liées sont bien connus depuis les fouilles de B. Sapène et R. Sablayrolles ; cf. A. Badie, R. Sablayrolles, J.-L. Schenck, *Saint-Bertrand-de-Comminges 1, Le temple du Forum et le monument à enceinte circulaire*, p. 107-117.
80. Les autels votifs mentionnant des divinités topiques proviennent tous de la *région* de Saint-Bertrand, tandis que ceux issus du site, à l'exception d'un seul, qui porte une dédicace à Aberris (?), sont dédiés à Fortuna, Hercule, Junon, Jupiter, Mars, Mercure, Silvanus et Tutela, cf. J.-L. Schenck, *Collections du musée...de Saint-Bertrand-de-Comminges 1. Les autels votifs*, 1988, *passim*.